

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p>Nombre de conseillers En exercice : 15 Présent : 13 Procuration : 2 Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Réf: 26/ 56 OBJET : TAUX IMPOTS LOCAUX 2026</p>	<p>L'an deux mille vingt-six et le 8 avril Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean - Claude DENNE, maire <u>Secrétaire de séance : Christine SIBIL</u></p> <p><u>Date de convocation : 3 avril 2026</u></p> <p>Présents : M. DENNE Jean – Claude – M. MUFFAT Michel- Mme SIBIL Christine – M. BRAIZE Richard. M. MUFFAT Eddie – Mme RAY Anais – Mme LAVANCHY Christelle - M CANTEUX Philippe – M MUFFAT Matthieu– Mme MCQUADE Alisha – M CALVET Laurent – Mme LEURET Leslie – Mme BORDIER CHENE Aude</p> <p>Absents ou excusés : M. MUFFAT Matthieu – Mme PELE Joylita</p> <p>Procuration : M. MUFFAT Matthieu à M. MUFFAT Eddie et – Mme PELE Joylita à Mme LEURET Leslie</p>
--	--

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

-La loi 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982,

- La loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 (notamment son article 16),

- L'article 1639 A du Code Général des Impôts.

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal :

Que les bases ont évolué conformément aux dispositions fiscales

Aussi, elle propose au Conseil Municipal de maintenir pour l'année 2026 les taux existants.

Elle propose d'adopter les taux communaux des impôts locaux pour l'année 2026, comme suit :

Impôts locaux 2026	TAUX
Taxe Foncier bâti	21.56 %
Taxe Foncier non bâti	53.20 %
Taxe habitation résidence secondaire	13.63 %

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

* **VALIDE** les taux suivants :

Impôts locaux 2026	TAUX
Taxe Foncier bâti	21.56 %
Taxe Foncier non bâti	53.20 %
Taxe habitation résidence secondaire	13.63 %

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

La secrétaire de séance

Christine SIBIL



A Montriond le 08 Avril 2026
 Pour extrait conforme au registre
 le Maire, Jean- Claude DENNE



Certifié exécutoire compte tenu de la réception en
 préfecture le

et publication le